CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100326** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2008

Raison sociale : CHRETIEN-SOL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2024

Capital : 150 000

RUE DE LA BOORIE
53700 VILLAINES-LA-JUHEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 509 521 381 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5043717

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124 374 685

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124 374 685

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 43 03 22 43 **Fax :** 02 43 03 79 98

Portable : 0627841916

Responsabilité légale :
RESEAU FJA (515 061 257) / GAROT DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEFFET-CORLOUER FRANCK DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Site Internet :

E-mail : entreprise@chretien-sol.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 246 941 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		20/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 12:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100326** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE **16/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2008
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2024
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : **509 521 381 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5043717

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124 374 685

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124 374 685

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CHRETIEN-SOL**

RUE DE LA BOORIE
53700 VILLAINES-LA-JUHEL

Téléphone : 02 43 03 22 43 **Fax :** 02 43 03 79 98
Portable : 0627841916

Site Internet :
E-mail : entreprise@chretien-sol.fr

Responsabilité légale :
RESEAU FJA (515 061 257) / GAROT DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEFFET-CORLOUER FRANCK DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/06/2024
o Ventilation mécanique	14/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.